

**Décision n° 2017/47/DG du 04 AVR. 2017**  
**portant cessation de fonctions de membre de la commission scientifique**  
**indépendante des biologistes**

1

**La Directrice générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu ;**

VU le code de la santé publique (CSP), notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.4021-6, R. 4021-13 et R. 4021-19;

VU l'arrêté du 28 juillet 2016 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Agence nationale du développement professionnel continu » ;

VU la décision n°2016/010/DG du 7 novembre 2016 portant nomination des membres de la commission scientifique indépendante des biologistes.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin à compter du 06 AVR. 2017, aux fonctions de membres de la Commission Scientifique Indépendante des biologistes des personnes suivantes :

M. Bruno BAUDIN

M. Alexandre ALANIO

M. Danny DE MOUY

M. Jean PHILIPP

M. Henri-Pierre DOERMANN

M. Bernard POGGI

**Article 2** : La Directrice développement et qualité du développement professionnel continu est en charge de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale du développement professionnel continu et au Bulletin Officiel Santé-Protection Sociale-Solidarité.

Fait le 04 AVR. 2017

**Michèle LENOIR-SALFATI**  
**Directrice Générale de l'Agence**  
**nationale du DPC**